

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

11 décembre 2025

Date de convocation
3 décembre 2025

Nombre de
conseillers :

En exercice : 14

Présents : 07

Pouvoirs : 4

Votants : 11

L'an deux mil vingt-cinq, le onze décembre à 20h00, le conseil municipal, dûment convoqué le trois décembre, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur François DUMOULIN, Maire

Présents : Mmes TUSCHE, CENDRES, NOUGIER; MM. THEVENOUX, GARNIER et ANTUNES.

Pouvoirs :

Madame PARDO Virginie donne pouvoir à Madame TUSCHE Denise

Monsieur BRICE Sylvain donne pouvoir à M. THEVENOUX Thierry

Monsieur DORMEUIL Dominic donne pouvoir à Monsieur DUMOULIN François

Monsieur MARTIN Éric donne pouvoir à Madame NOUGIER Marie-Hélène

Absents : M. VIELLIARD, Mmes LOGEAIS Bénédicte et MONTAGU Roselyne

Objet : quorum non atteint

Conformément à la convocation du 3 décembre 2025, le conseil municipal s'est réuni le jeudi 11 décembre 2025 à 20h00, en mairie de Courteuil, avec pour ordre du jour :

- 1- Election d'un(e) secrétaire de séance
- 2- Approbation du procès-verbal du 18 novembre 2025
- 3- Décision modificative
- 4- Modification des statuts du SE60
- 5- Modification des statuts de la communauté de communes Senlis Sud Oise – transfert de son siège social
- 6- Sollicitation du fonds de concours de la CCSSO
- 7-Points divers

Monsieur le Maire informe que le quorum n'étant pas atteint, une nouvelle convocation sera adressée, conformément à l'article L 2121-17 du CGCT. La réunion du conseil municipal se tiendra le mercredi 17 décembre 2025 à 18h00 en mairie de Courteuil, avec le même ordre du jour, sans exigence de quorum.

La séance est levée à 20h30.

Fait à Courteuil, 11 décembre 2025

Le Maire,
François Dumoulin



Marie-Hélène NOUGIER Adjoint	Sylvain BRICE Adjoint	Thierry THEVENOUX Adjoint
Éric MARTIN Adjoint	Charles GARNIER	VIELLIARD Emmanuel
Virginie PARDO	Bénédicte LOGEAIS	TUSCHE Denise
Edwige CENDRES	Jean-Henri ANTUNES	Dominic DORMEUIL
Roselyne MONTAGU		